



**ATTESTATION DE SUIVI DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DE LA CONDUITE ET DE LA  
SECURITE ROUTIERE POUR L'ANIMATION DE LA FORMATION COMPLEMENTAIRE  
PREVUE A L'ARTICLE L.223-1 DU CODE DE LA ROUTE**

Nous certifions que M. Karsenty  
Norm d'usage (le cas échéant) :  
Prénom(s) : Lionel  
Date et lieu de naissance : 05/01/1973 à LYON 8EME  
Résidant à : CHALEINS

Titulaire de l'autorisation d'enseigner n° A0206903660 Délivrée le : 22/11/2016

A suivi la formation requise pour l'animation de la formation complémentaire prévue à  
l'article L.223-1 du code de la route du 15 juillet 2019 au 17 juillet 2019, dispensée par CLARET  
Annabelle.

Le stagiaire,  
Karsenty Lionel

Le formateur  
CLARET Annabelle

**AUTO-ECOLE CONDUITE PLUS**  
14 rue Roger Salengro  
69009 LYON  
04 78 83 02 50  
RCS 478 325 764

Le Président  
Patrice BESSONE,

 50 rue Rouget de Lisle  
92158 Suresnes Cedex  
Tél : 01 41 44 82 60  
Fax : 01 47 72 48 45

Fait à Suresnes, le 17 juillet 2019